



**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
DISTRICT D'ABITIBI**

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Dupuy tenue le 15 septembre 2022, à 19 h, au bureau de la municipalité.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège #1 – Ronald Lévesque
Siège #2 – Pascal Corriveau
Siège #3 – Sylvie Germain
Siège #4 – Mario Boudreau
Siège #5 – Denise Lessard Morin
Siège #6 – Rémi Kelley

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Grégoire.

Madame Nicole Breton, directrice générale intérimaire, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire monsieur Alain Grégoire déclare la session ouverte.

187-2022

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - Ouverture de la séance
- 02 - Adoption de l'ordre du jour
- 03 - Embauche d'un cadre supérieur et modalités
- 04 - Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE monsieur Rémi Kelley
APPUYÉ PAR monsieur Pascal Corriveau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

188-2022

03 - EMBAUICHE D'UN CADRE SUPÉRIEUR ET MODALITÉS

03.01 - Séance à huis clos

Monsieur Alain Grégoire demande la tenue d'un huis clos.

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE monsieur Mario Boudreau
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance se tienne à huis clos.



No de résolution
ou annulation

189-2022

03.02 - Directeur au développement, planification et vitalité

Les démarches effectuées sont précisées. Les candidats rencontrés ont présenté leurs demandes respectives.

Le contexte d'embauche est précisé.

Présentation du cheminement du candidat est communiquée ainsi que sa formation et son expérience de travail.

Échanges et discussions s'ensuivent.

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE monsieur Mario Boudreau
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil recommande qu'à la prochaine séance ordinaire, le conseil municipal procède à l'embauche du directeur au développement, planification et vitalité, le tout suivant les modalités et conditions discutées.

190-2022

04 - LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque,
APPUYÉ PAR monsieur Rémi Kelley
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE cette séance extraordinaire soit levée et fermée à 21 h 00.

Alain Grégoire
Maire

Nicole Breton
Directrice générale intérimaire

ADOPTÉ LE : 4 octobre 2022

Je, Alain Grégoire, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.